

5.1 Niveau de vie et pauvreté monétaire

En 2019, la moitié des **immigrés** ont un **niveau de vie** annuel inférieur à 17 000 euros, soit 1 417 euros par mois ► **figure 1**. Ce niveau de vie médian est inférieur de 15 % à celui des **descendants d'immigrés** (19 970 euros) et de 26 % à celui des personnes sans ascendance migratoire (22 880 euros).

31,5 % des immigrés ont un niveau de vie inférieur au seuil de **pauvreté monétaire**, qui est de 1 102 euros par mois. Ce taux de pauvreté monétaire est près de trois fois plus élevé que celui des personnes sans ascendance migratoire (11,1 %). Celui des immigrés nés en Afrique (39,2 %) et en Asie (36,4 %) est nettement supérieur à celui des immigrés originaires d'Europe (19,5 %) : ces derniers sont en moyenne plus âgés, moins souvent au chômage et plus diplômés. Par ailleurs, 21,7 % des descendants d'immigrés sont en situation de pauvreté monétaire. Leur situation diffère fortement selon l'origine géographique de leurs parents. Ainsi, le taux de pauvreté des descendants d'immigrés d'origine africaine (26,7 %) ou asiatique (31,3 %) est nettement plus élevé que celui des descendants d'immigrés d'origine européenne (11,9 %), lui-même très proche de celui des personnes sans ascendance migratoire. Comme pour les immigrés, les descendants d'immigrés d'origine européenne sont plus âgés que les descendants d'immigrés d'origine africaine et asiatique (47 ans en moyenne, contre 27 et 23 ans) et ont un taux d'activité beaucoup plus élevé.

Les revenus d'activité (salaires et revenus des indépendants) représentent la principale composante du niveau de vie moyen des immigrés (73 %), des descendants d'immigrés (79 %) et des personnes sans ascendance

migratoire (76 %) ► **figure 2**. Les prestations sociales ont une plus grande part dans le niveau de vie des immigrés (12 %) et des descendants d'immigrés (10 %) que dans celui des personnes sans ascendance migratoire (5 %). Pour les immigrés, cette part va de 6 % pour ceux nés en Europe à 18 % pour ceux nés en Afrique, ces derniers ayant des revenus d'activité inférieurs, un taux de chômage plus élevé et des familles plus nombreuses. La part des revenus du patrimoine dans le niveau de vie est également plus faible pour les immigrés (7 %) que pour les personnes sans ascendance migratoire (10 %), avec des variations selon les origines (4 % et 6 % pour ceux nés en Afrique et en Asie, mais 10 % pour ceux nés en Europe). Elle est du même ordre pour les descendants d'immigrés et pour les immigrés (7 %).

Avant **redistribution**, le niveau de vie moyen des immigrés est inférieur de 30 % à celui des personnes sans ascendance migratoire ► **figure 3**. Cet écart se réduit à 23 % après prise en compte des transferts sociaux et prélèvements d'impôts directs. Le niveau de vie des immigrés est inférieur à celui des personnes sans ascendance migratoire quelle que soit la configuration familiale. L'écart est particulièrement élevé pour les immigrés appartenant à un couple avec trois enfants ou plus : il atteint - 50 % avant redistribution et - 37 % après transferts et prélèvements. Il est moindre pour les personnes seules (- 15 % avant redistribution et - 11 % après transferts et prélèvements). Les immigrés d'origine européenne vivant seuls ont notamment un niveau de vie supérieur (+ 10 %) à celui des personnes seules sans ascendance migratoire dans la même situation. ●

► Définitions

Immigrés, niveau de vie, descendants d'immigrés, pauvreté monétaire, redistribution : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2019 », *Insee Résultats*, novembre 2021.
- « Niveau de vie et pauvreté des immigrés » in *Revenus et patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2021.

► 1. Distribution des niveaux de vie et taux de pauvreté selon l'ascendance migratoire en 2019

	Niveau de vie annuel (en euros)				Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie médian (D5) des personnes pauvres (en euros/mois)
	Moyenne	1 ^{er} décile (D1)	Médiane (D5)	9 ^e décile (D9)		
Immigrés	20 520	9 070	17 000	34 400	31,5	859
Afrique	17 460	8 550	14 850	27 780	39,2	857
Europe	24 670	10 640	20 480	40 810	19,5	885
Asie	19 930	8 810	16 070	36 530	36,4	852
Amérique, Océanie	23 250	9 270	20 130	39 940	25,4	ns
Descendants d'immigrés	23 150	10 080	19 970	38 140	21,7	871
Afrique	21 310	9 460	17 760	35 720	26,7	872
Europe	25 850	12 270	22 900	40 710	11,9	867
Asie	23 260	9 320	18 470	39 580	31,3	890
Amérique, Océanie	22 770	9 270	20 330	38 800	24,0	ns
Ni immigrés ni descendants d'immigrés	26 170	12 810	22 880	40 820	11,1	893
Ensemble	25 190	11 660	22 040	39 930	14,6	885

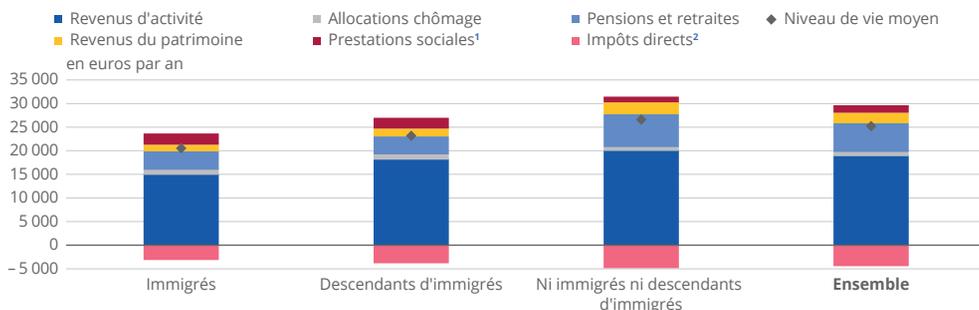
ns : non significatif, la taille de l'échantillon n'est pas suffisante pour une exploitation.

Lecture : en 2019, 31,5 % des personnes immigrées ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2019.

► 2. Composition du niveau de vie moyen selon l'ascendance migratoire en 2019



1 Les prestations sociales incluent la prime d'activité et la CRDS (pour les prestations famille et logement).

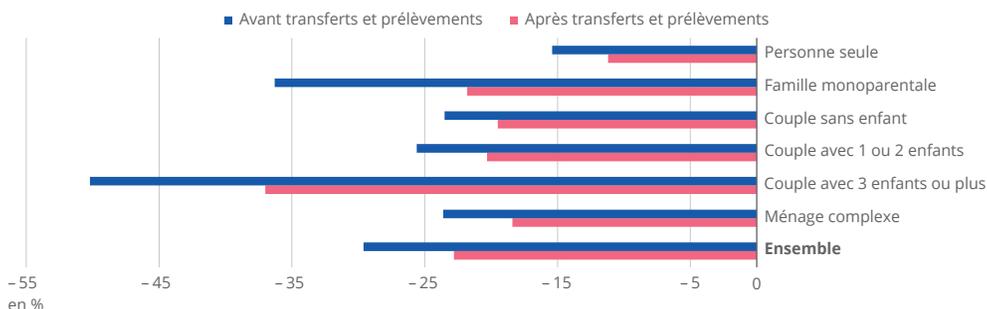
2 Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS et prélèvements libératoires sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

Lecture : en 2019, le niveau de vie annuel moyen d'une personne immigrée est de 20 520 euros, dont 15 080 euros de revenus d'activité.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2019.

► 3. Écarts de niveau de vie entre immigrés et personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés selon le type de ménage en 2019



Lecture : en 2019, au sein des ménages de personnes seules, l'écart de niveau de vie moyen entre un immigré et une personne ni immigrée ni descendante d'immigrés est de -15,4 % avant transferts et prélèvements.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2019.